

**Réunion de Consultation publique sur le
cadre de déclaration des Actifs
Cryptographiques et les modifications de la
norme commune de déclaration (NCD)**

Ordre du jour (version: 19 mai)



Réunion Publique de Consultation sur le cadre de déclaration des Actifs Cryptographiques et les modifications de la norme commune de déclaration (NCD)

23 du mai 2022 • Réunion Hybride

Ces dernières années, les marchés financiers ont assisté au développement de nouvelles technologies et de nouveaux produits qui modifient les pratiques d'investissement et de paiement. Une technologie notable, la cryptographie, a permis la création d'un type d'actif entièrement nouveau, les Crypto-Actifs, qui peuvent être transférés et détenus sans interagir avec les intermédiaires financiers traditionnels et sans qu'aucun administrateur central n'ait une visibilité complète ni sur les transactions effectuées, ni sur les emplacements des avoirs en Crypto-Actifs.

Outre les Crypto-Actifs, certains nouveaux produits de paiement (c'est-à-dire les produits de monnaie numérique, y compris les produits cryptographiques et autres produits de monnaie électronique, ainsi que les Monnaies Numériques de Banques Centrales) offrent également des fonctions de stockage et de paiement électroniques similaires à l'argent détenu dans un système traditionnel de compte bancaire et sont fréquemment proposés par des acteurs qui ne sont pas couverts par la Norme Commune de Déclaration (NCD).

Dans ce contexte, l'OCDE fait progresser les travaux visant à moderniser les instruments de transparence fiscale à la disposition des administrations fiscales. Premièrement, l'OCDE développe un nouveau cadre mondial de transparence fiscale qui prévoit l'échange automatique d'informations fiscales sur les transactions en Crypto-Actifs de manière standardisée (ci-après dénommé Cadre de déclaration des Actifs Cryptographiques ou CRAC).

Deuxièmement, sept ans après son adoption, l'OCDE a lancé le premier examen complet de la NCD, dans le but d'améliorer encore le fonctionnement de la NCD, sur la base de l'expérience acquise par les gouvernements et les entreprises. À cette fin, l'OCDE propose une série de révisions de la NCD, afin d'inclure de nouveaux actifs, produits et intermédiaires financiers dans le champ d'application, car ils constituent des alternatives potentielles aux produits financiers traditionnels, et de renforcer les obligations de diligence raisonnable et de déclaration, tout en évitant les doubles rapports avec ceux prévus dans le CRAC.

En réponse à l'appel à contribution du public, l'OCDE a reçu des commentaires écrits de près de 80 contributeurs différents. Cette réunion de consultation publique portera sur les questions clés identifiées dans le document de consultation et soulevées dans les mémoires écrits.

La réunion de consultation publique se tiendra dans un format hybride, avec une participation limitée en personne au Centre de Conférences de l'OCDE, ainsi qu'une participation via la plateforme Zoom et diffusée en direct sur l'[OCDE TV](#).

Lundi 23 mai 2022

10:00 – 10:15 (toutes les heures sont en Heure d'Été d'Europe Centrale)

Bienvenue et Introduction

- **John Nash**, Coprésident du Groupe de Travail n° 10 sur l'Échange d'Informations et la Conformité Fiscale

10:15 – 10:30

Remarques du Président du Groupe Consultatif des Entreprises du Groupe de Travail n° 10

- **Keith Lawson**, Président du Groupe Consultatif des Entreprises, Groupe de Travail n° 10

Partie I – Révisions Proposées à la Norme Commune de Déclaration

10:30 – 11:45

Panel 1: Pérenniser la portée de la NCD

Discussion des révisions proposées pour assurer une couverture adéquate du NCD, y compris la couverture des produits monétaires numériques tels que les Monnaies Numériques de Banques Centrales, ainsi que le traitement des organisations caritatives.

Modérateur:

- **Artur Olszewski**, Conseiller, Unité de Coopération Internationale, Division de la Coopération Internationale et de l'Administration Fiscale, Centre de Politique et d'Administration Fiscales de l'OCDE

Panélistes:

- **Corinna Hedtke**, Responsable régions Europe, Afrique et Moyen-Orient, Informations Fiscales des Clients, Standard Chartered Bank
- **Andres Knobel**, Consultant, Tax Justice Network
- **David Pitaro**, Directeur, Ministère des Finances, Italie
- **Thaer Sabri**, Directeur Général, Electronic Money Association
- **Hanna Surmatz**, Responsable Environnement Propice, Philanthropy Europe Association

Pause-Café

12:00 – 13:30

Panel 2: Renforcer les obligations de diligence raisonnable et de déclaration dans le cadre de la NCD

Discussion sur les mises à jour des exigences de diligence raisonnable et de déclaration dans le cadre de la NCD, y compris l'interaction avec le CRAC.

Modérateur:

- **Colby Mangels**, Conseiller, Unité de Coopération Internationale, Division de la Coopération Internationale et de l'Administration Fiscale, Centre de Politique et d'Administration Fiscales de l'OCDE

Panélistes:

- **Kalle Hirvonen**, Conseiller Fiscal Principal, Finnish Tax Administration
- **Mark Huyan**, Directeur Exécutif, Tax, J.P. Morgan
- **Roger Kaiser**, Conseiller Politique Principal, Fiscalité et Conformité, European Banking Federation

- **Henrik Paulander**, Chef du Secteur Coopération Administrative, Commission Européenne

Heure du Déjeuner (13:30 – 14:30)

Partie II – CRAC

14:30 – 16:15

Panel 3: Crypto-Actifs et intermédiaires en portée

Discussion sur la portée des Crypto-Actifs et des Rapports sur les Fournisseurs de Services de Crypto-Actifs dans le CRAC, la cohérence avec les définitions du GAFI sur les Actifs Virtuels et les Fournisseurs de Services d'Actifs Virtuels et les implications pour l'industrie.

Modérateur:

- **Philip Kerfs**, Chef d'Unité, Unité de Coopération Internationale, Division de la Coopération Internationale et de l'Administration Fiscale, Centre de Politique et d'Administration Fiscales de l'OCDE

Panélistes:

- **James Gillespie**, Conseiller Politique, HM Treasury, Royaume-Uni
- **Erika Nijenhuis**, Conseiller principal, Department of Treasury, Bureau de la Politique Fiscale, États-Unis
- **Lisa Zarlenga**, Associé, Steptoe & Johnson, représentant la Chamber of Digital Commerce
- **Lawrence Zlatkin**, Vice-Président, Fiscalité, Coinbase

Pause-Café

16:30 – 18:15

Panel 4: Obligations de diligence raisonnable et de déclaration dans le cadre du CRAC

Discussion sur les exigences de diligence raisonnable et de déclaration proposées dans le cadre du CRAC, y compris les exigences d'identification des Utilisateurs de Crypto-Actifs, les méthodes d'évaluation pour la déclaration des transactions de Crypto-Actifs et les rapports concernant les adresses de portefeuille, les transferts et les Transactions de Paiement de Détail à Déclarer.

Modérateur:

- **Paul Hondius**, Conseiller Principal, Unité de Coopération Internationale, Division de la Coopération Internationale et de l'Administration Fiscale, Centre de Politique et d'Administration Fiscales de l'OCDE

Panélistes:

- **Liz Chien**, Responsable de la Fiscalité Mondiale, Protocol Labs
- **Lauren Griffin**, Responsable de la Transparence Fiscale, HM Treasury, Royaume-Uni
- **Corné Plooy**, Développeur de Logiciels, Bitonic
- **Andreas Rohrer**, Spécialiste en Fiscalité Bancaire, Association Suisse des Banquiers
- **Jamison Sites**, Responsable de la Fiscalité de la Blockchain/des Actifs Numériques et Analyste Principal des Services Financiers, RSM US LLP

18:15 – 18:30

Remarques finales

- **Monica Bhatia**, Coprésidente du Groupe de Travail n° 10 sur l'Échange d'Informations et la Conformité Fiscale

Visitez la page de l'événement pour plus d'informations: <https://www.oecd.org/fr/fiscalite/echange-de-renseignements-fiscaux/reunion-de-consultation-publique-sur-le-cadre-de-declaration-des-actifs-cryptos-et-les-modifications-de-la-norme-commune-de-declaration-23-mai-2022.htm>